MASTER
NEGATIVE
NO. 94-82208-2

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States (Title 17, United States Code) governs the making of photocopies or other reproductions of copyrighted materials including foreign works under certain conditions. In addition, the United States extends protection to foreign works by means of various international conventions, bilateral agreements, and proclamations.

Under certain conditions specified in the law, libraries and archives are authorized to furnish a photocopy or other reproduction. One of these specified conditions is that the photocopy or reproduction is not to be "used for any purpose other than private study, scholarship, or research." If a user makes a request for, or later uses, a photocopy or reproduction for purposes in excess of "fair use," that user may be liable for copyright infringement.

The Columbia University Libraries reserve the right to refuse to accept a copying order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

Author:
Brants, Victor

Title:
Quelques notes des comptes d'un...

Place:
Bruxelles

Date:
1904

9482208-2
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

BUSINESS
394
B73

Brants, Victor, Leopold Jacques Louis, 1856-1917.
Quelques notes des comptes d'un gentilhomme au XVIIe siècle, par Victor Brants... Bruxelles, Hayez, 1904.
15 p. 22½ cm.

"Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique... nos 9-10... 1904".

RESTRICTIONS ON USE:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 12x IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 9-22-94 INITIALS: PB

TRACKING # : MSH 02385

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

2.0 mm ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

1.5 mm ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

PM-MGP 13"x18"
METRIC GENERAL PURPOSE TARGET
PHOTOGRAPHIC

200 mm

150 mm

100 mm

A5

A4

1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6

1.0 mm ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

1.5 mm ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

2.0 mm ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 1234567890

2.5 mm ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 1234567890

PRECISION℠ RESOLUTION TARGETS

Century

A&P

1303 Geneva Avenue
St. Paul, MN 55119

4.5 mm ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 1234567890

3.5 mm ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

3

QUELQUES NOTES

DES

COMPTES D'UN GENTILHOMME AU XVIIe SIÈCLE

PAR

Victor BRANTS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

LIBRARY
SCHOOL OF BUSINESS

BRUXELLES
HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
Rue de Louvain, 112

1904

D314-B73

D394 B73

Columbia University
in the City of New York

LIBRARY

School of Business

QUELQUES NOTES

DES

COMPTES D'UN GENTILHOMME AU XVIIe SIÈCLE

PAR

Victor BRANTS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

LIBRARY
SCHOOL OF BUSINESS

BRUXELLES
HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
Rue de Louvain, 112

1904

Mont
27-18573

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (Classe des lettres, etc.), nos 9-10 (sept.-oct.), 1904.

D394
B73

Quelques notes des comptes d'un gentilhomme au XVIIe siècle [1].

L'histoire de la vie privée, des mœurs, est une des moins connues ; celle des conditions économiques en est encore à la période des « contributions ». Aussi est-il intéressant de signaler les documents de cet ordre. Il m'est tombé sous la main un registre du XVIIe siècle dont je donnerai l'indication en peu de mots. Il s'agit d'une sorte de livre de comptes ou *Papier-Journal des mises et receptes* faites pour M. de Moulembais par Louis du Buz, qui fut aussi bailli de Condé. Les comptes de la gestion sont malheureusement fort incomplets et ne nous renseignent pas assez sur la vie seigneuriale. Ils ne concernent que les dépenses personnelles du gentilhomme ; il y a des comptes ou « partyes » spéciales dont nous n'avons que la mention : écuries, cuisine, gages et dépenses des pages et serviteurs ; ce dernier poste seul a des détails. Tels qu'ils sont cependant, vu la rareté de nos documents de l'espèce, ils ont un intérêt appréciable pour les deux années allant de septembre 1602 à 1604 qui nous sont conservées dans ce registre.

Le « Monsieur de Moulembais », dont en réalité on nous raconte la vie pendant ces quelques mois, n'a pas joué un rôle important dans l'histoire, bien qu'appartenant à une grande race. Je crois pouvoir l'identifier en la personne de Jean de Croy, comte de Solre, baron de

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique* (Classe des lettres, etc.), nos 9-10, pp. 527-539, 1904.

Beauffort et de Molembais, fils de Philippe de Croy (1), qui fut grand bailli de Tournay, conseiller d'État, grand écuyer d'Albert et Isabelle, mort en 1612, et d'Anne de Beauffort. Philippe de Croy avait épousé en secondes noces Anne de Croy, veuve d'Emmanuel de Lalaing, le célèbre baron de Montigny. Anne était la fille unique de Guillaume de Croy, marquis de Renty, et d'Anne de Renesse. Notre « Monsieur de Moulembais » était en rapport suivi avec la famille de sa belle-mère; il reçoit souvent des lettres du marquis de Renty; et cette intimité amènera son mariage avec Jeanne de Lalaing, fille d'Anne de Croy et d'Emmanuel de Lalaing-Montigny.

Le jeune seigneur dont Louis du Buz gère les dépenses personnelles n'est pas marié à l'époque de nos comptes.

Il tire son principal revenu des terres d'Artois, dont nous avons les noms : ce sont les seigneuries de Beauffort et de Ransart; elles lui viennent du chef de sa mère Anne de Beauffort, fille unique et héritière du baron de Beauffort, seigneur de Ransart et autres lieux, et député de la noblesse aux États d'Artois.

Son revenu prélevé sur les recettes de ces seigneuries s'élève pendant les années en question à la somme de 3,455 florins, perçue des receveurs en deux semestres, à Pâques et à la Saint-Remy (2).

La somme a grand'peine à suffire à ses dépenses; pour l'année comptable 1602-1603, nous avons l'état des recettes et la balance; tandis que les dépenses seules, importantes, sont relevées pour l'exercice suivant. Or au

(1) *Nobiliaire des Pays-Bas*. Louvain, 1760, (I), p. 85.

(2) La monnaie de compte employée est le florin, se divisant en vingt solz.

premier exercice déjà, qui semble cependant une année normale, les dépenses dépassent les recettes.

Nous donnons ici la balance du compte, avec le déficit qui en résulte; elle indique les divers postes de cette comptabilité et donne déjà un aperçu de ce qu'est la dépense de vie d'un gentilhomme de grande race, n'ayant pas encore en main une fortune très importante (1).

Les dépenses dont nous avons le relevé sont les dépenses personnelles ou d' « entretènement », selon le mot adopté; elles comprennent celles de la toilette, des voyages, de la santé, des « menus plaisirs », des études et lectures, des aumônes, etc.

C'est dans ces postes que nous pourrons utilement cueillir quelques indications sur les habitudes et sur les prix des choses comme des services.

(1) Cloture du compte en fin septembre 1603 :

Depenses personnelles (entretenement) de « Monsieur », y compris l' « entretenement » des pages et serviteurs, 1,534 flor. 16 sous 2 den.

« Partyes » des ecuries, 233 flor. 5 s.

Celles des cuisines, « y compris le vin, bois, chandelles », etc. 2,050 flor. 14 s. 8 d.

Tandis que la recepte totale n'est que de 3,455 florins.

Quand il y a difficulté, L. du Bus fait des avances dont il se rembourse ensuite; et pour les sommes des revenus à échoir, on recourt aussi à diverses personnes qui en font l'avance.

Du Bus indique nettement dans le compte de 1603 les avances dont il se rembourse. Puis sur un feuillet sans date est encore indiqué un « Memoire de ce quy m'est deubt », où entre autres on voit : Pour mon cheval, 200 fl. De Mons. le marquis de R., 60 fl. Du même pour prêt, 5 fl. J'ai payé pour un cheval, 180 fl.; pour la selle, 26 fl. 10 s.; pour faire venir diverses armes, 14 s., etc., etc.

* * *

Le « papier journal » lui-même, grand cahier oblong de gros papier recouvert en parchemin a coûté vingt sous. Les notes y sont disposées par date; mais nous avons souvent des déceptions, car il est noté des sommes globales dues à divers, tailleurs, apothicaire, etc., d'après leurs « partyes » ou billets et quittances, alors qu'il nous plairait tant d'en avoir le détail.

Quelles sont les dépenses qui apparaissent? Citons-en quelques-unes au travers de ces vingt-quatre mois, qui peuvent faire apprécier les habitudes et les prix.

Assez fréquentes sont les lettres; c'est au destinataire à les payer, et ainsi nous en avons la note; une lettre de Bruxelles à Condé se paye 6 sous 8 deniers; il en reçoit assez bon nombre, par « paquets », dont le port est alors plus élevé naturellement.

Fréquentes et régulières aussi les dépenses de jeu; il y en a pour jouer en société de côté et d'autre; il y en a toujours pour le jeu de « paulme », auquel Monsieur se livre partout où il se trouve, même en voyage (1).

Mais le gentilhomme cherche aussi quelques ressources d'instruction. Il a un écrivain. Est-ce pour écrire ses lettres, on ne le voit pas, et faire se pourrait; l'écrivain a un service permanent et des appointements mensuels de 4 florins.

Mais « Monsieur » veut aussi faire de l'arithmétique. « Nota, dit du Bus en juin 1603, que le 1er de ce présent

(1) Les cartes paraissent aussi. Un jeu coûte 3 sous.

mois Mons. a commensé d'apprendre l'arithmétique », et le maître, l' « arithméticien », comme il l'appelle, reçoit un salaire mensuel de 3 florins. D'autre part, il veut compléter son éducation mondaine; il apprend à danser. En octobre 1603, il est payé 12 livres à un « Mons. de Mirre pour le présent mois qu'il a monstré à Mons. à danser ». Mais la maladie va interrompre bientôt ces leçons. Au surplus, la lecture a sa part, et l'on voit des notes de libraires; nous ne trouvons que peu de titres, tel un vocabulaire à huit langues, dont coût 15 sous; un traité de la sphère, acheté pour les pages, etc. On trouve encore 20 sous pour quatre cartes « à servir à Monsieur pour l'instruire à la Géographie ».

Presque à chaque mois quelque aumône est inscrite au compte; mais, en général, le chiffre en est peu élevé.

La toilette est un poste important pour un jeune gentilhomme de ce rang, et la note du tailleur apparaît fréquemment, presque toujours, d'après billet, donc d'un renseignement trop sommaire; mais il y a aussi des prix de détail parfois, et d'ailleurs aussi le prix global montre que la dépense elle-même doit être une charge importante, surtout en ville, en voyage, quand il s'agit de représentation ou de réception.

Au surplus, on ne peut trop se figurer les prix, car il y a bien des qualités différentes, d'étoffes par exemple.

A Tournai, nous constatons avec quelque précision, qu'en 1604, on achète « 90 aulnes à 26 s. l'aulne a faire chemises pour Mons. de M. », puis « onze aulnes de toile à 3 fl. 10 s. l'aulne à faire collets à Mons. ». Voilà certes des toiles à des prix fort différents, le collet étant de grand luxe. Au surplus, la façon de ces quatorze chemises faites à Tournai, en juillet 1604, coûte encore 7 florins 10 sous.

Il porte des vêtements de drap, et nous le voyons, en novembre 1603, acheter à Bruxelles « 3 aulnes et demie de drap à 5 $^1/_2$ florins l'aulne pour se faire une casaque »; puis, plus tard, une nouvelle « aulne pour une chausse à bottes du même drap que la casaque » (1).

Mais quand il faut des vêtements de soie, les prix s'élèvent, et pendant son séjour à Bruxelles, en novembre 1603, nous voyons payer en quelques jours 93 florins, puis 33, puis encore 137 à divers marchands de soie.

Les chaussures forment une forte dépense; quant au prix, nous trouvons 4 florins payés pour trois paires de souliers, puis 18 florins et quelques sous pour quatorze paires, lesquelles figurent en un seul poste, en avril 1603.

Quant aux gants, il en est de matières variées; en mai 1603, il y a trois paires pour 20 sous; plus tard, 8 sous pour une paire de gants de cerf; une autre de gants de Paris, cousus de soie, coûte 30 sous (2), etc.

On sait combien grand était le luxe des habits pendant cette période, les dépenses des parvenus contre lesquelles proteste même la noblesse du Hainaut, vrai excès qui ne permet plus, dit-elle, de reconnaître le gentilhomme d'avec le roturier (3).

Les incidents de la vie de M. de Moulembais nous

(1) On trouve ailleurs 10 sous pour la façon d'un hault de chausse.

(2) Il y a encore bien des dépenses de menus frais, par exemple : « deux douzaines d'esguillettes de soye brun-verd, 26 s. 8 d.; un pendant d'épée avec un ceinturon en broderie, 10 fl.; cordons à mettre aux rabats de Monsieur, 6 s., etc., etc. »

(3) *Humble remonstrance sur le faict de noblesse* (du début du XVIIe siècle), dans LACROIX, *Inventaire des archives du Hainaut*, p. 220. Détails intéressants dans M. DE VILLERMONT, *Grands seigneurs d'autrefois*. Bruxelles, 1904.

donnent quelque idée des frais de voyage et aussi des dépenses de maladie. En 1604, il y en eut une série.

Dès la fin de 1603, il devient souffrant, et nous voyons paraître médecin et apothicaire. Le 2 janvier 1604, il est payé au Dr Wiart, de Cambray, une somme de 30 florins, mais il a passé cinq jours à Condé « pour penser Mons. de M. lequel estait mallade à Condé »; il y a de plus 4 florins pour son serviteur. Le barbier reçoit « 6 florins pour saigner Mons. à la main ».

Cette indisposition se prolonge; cependant il circule, va à Tournai, y joue encore au jeu de paume, y reçoit même de la compagnie à dîner et dépense de ce chef 15 sous pour un lot de vin d'Espagne; mais il est toujours souffrant et on doit lui donner de l'hypocras et de la noix de muscade.

Au premier jour de février, il consulte des médecins de Tournai; il y a une consultation, dont 41 sous pour un des docteurs.

Néanmoins, il va encore à la chasse le 13 février avec son père, et y dépense 15 sous; mais au début de mars, nouvelle consultation, et il se décide à se faire soigner sérieusement. A cet effet, son père décide qu'il ira à Douay, sans doute à cause du Dr Crefel qu'il a déjà consulté. Le 16, M. du Bus va à Douay voir comment on pourra l'y installer, et on prend logis et pension chez M. de Mundre, où la table sera de 200 florins par mois, sans le vin, car on a le compte spécial pour celui-ci.

Tout ce voyage, qui se fait en coche, puis les autres qui se font à cheval, occasionnent des frais de route et de séjour; les journées de cheval sont fréquentes; nous voyons le prix de 15 sous par jour pour la location d'un cheval, mais quand il s'agit d'une escorte, les prix s'élèvent, c'est

clair, car il faut payer les cavaliers; quand Monsieur fait à Bruges un voyage d'agrément, il se fait escorter d'hommes à cheval qui recevront 15 florins de ce chef (1).

Les voyages sont fréquents; outre ceux dans le voisinage, Monsieur va à Nancy assister à la réception du Roi par le prince de Lorraine, à Bruxelles, à Gand, à Bruges, etc.

Quant au personnel ordinaire de service, il se compose d'un page, qui est entretenu de ses dépenses, mais ne reçoit pas de gages, de divers serviteurs, un valet de chambre, un palefrenier et une servante. Bien qu'on ait le compte du service pour 1602 à 1604, on ne peut bien voir les gages qu'ils reçoivent; ils ne sont presque jamais soldés que par acomptes, et leurs gages sont souvent en retard, il en appert clairement; on trouve cependant que la servante Marie reçoit 12 florins et 10 sous pour trois mois de service, soit un peu plus de 4 florins par mois.

* * *

Il n'y a point à songer, d'après de pareilles données, à évaluer la force d'achat du florin au commencement du XVIIe siècle, d'autant moins qu'il s'agit de consommations recherchées et que les prix de luxe ne peuvent servir de base à l'estimation de l'étalon. Ce n'est pas, on le sait, le seul livre de comptes que nous possédons de la famille de Croy. Charles, duc de Croy et d'Aerschot, nous a laissé

(1) Les logements ne devaient pas être toujours confortables, car nous trouvons 6 sous pour « six bottes de paille qu'il fallut achepter lorsqu'estions à Gand à mettre aux lictz »!

des documents, mémoires et comptes du plus grand intérêt (1).

Ils sont de la même époque, car il est mort en 1612.

Il a un train autrement considérable et brillant, et malgré des règlements très minutieux, il fit d'énormes dépenses somptuaires et eut des difficultés financières. Mais la fastueuse opulence du duc Charles, pas plus que la vie large mais plus modeste du comte Jean, ne nous instruisent sur cette question si délicate que l'on ne peut encore trancher résolument. Nous avons cité ailleurs (2) un propos de l'abbé Richardot, estimant pauvre un gentilhomme doté de 10 à 12,000 florins. Jean de Croy en a *pour revenu* plus de 3,000, on l'a vu; et il n'est pas au large, sans faire, semble-t-il, de folies, car les dépenses vraiment grosses, en bijoux, parties de luxe, etc., ne paraissent pas excessives dans nos comptes, lesquels cependant sont difficiles à boucler.

Que représenterait donc de nos jours le revenu de « Monsieur de Molembais », comte Jean de Croy? Les dépenses et recettes sont estimées dans la monnaie de compte habituelle de nos provinces, le florin. Que valait-il en fonction du franc, et comme valeur intrinsèque et comme pouvoir? Les variations de l'étalon monétaire compliquent la difficulté (3). Il faut d'abord comparer la

(1) Baron de Reiffenberg, *Une existence de grand seigneur au XVIe siècle. Mémoires autographes du duc Charles de Croij* Bruxelles, 1845. — Hagemans, *Histoire du pays de Chimay*. Bruxelles, 1866.

(2) Jean Richardot, *Note sur l'origine de l'ambassade belge à Rome*. Louvain, 1891. (Extrait du Museon.)

(3) Réflexions et documents dans Cocheteux, *Notice sur les monnaies des archiducs*. (Revue belge de numismatique, 1877, p. 49.) — W.-A. Shaw, *Histoire de la monnaie*. Paris, 1896, pp. 46 et suiv. —

valeur intrinsèque. M. Chalon (1), on le sait, a fait naguère ce calcul et établi pour l'année 1599, très voisine de la nôtre, la valeur *intrinsèque* du florin d'argent à fr. 2.50 environ, en fonction de l'argent moderne, considéré d'après sa valeur officielle et conventionnelle d'étalon, à la frappe. Mais quant au pouvoir d'achat? D'après des indices qui pourraient être discutés, le vicomte d'Avenel (2) admet en France, sous Louis XIII, le multiple de 3. Cela ferait au florin une valeur effective de 7.50 environ. En multipliant la recette totale du comte Jean par ce chiffre, on arrive à un total de 26,000 francs environ; son train ne paraît d'abord pas bien pouvoir répondre à un revenu de ce genre; il semble qu'avec cette somme de nos jours on aurait bien davantage d'utilités et de services. A première vue donc, notre compte ne démontre peut-être pas le multiple de 3, et le revenu du comte Jean de Croy Molembais paraît correspondre à moins que cela; mais, d'autre part, nous ne connaissons pas le *détail* de deux *parties* très importantes : la *cuisine*, qui représente plus de la moitié du budget et qui comportait peut-être fine chère et vins recherchés; l'*écurie*, dont nous ne connaissons pas l'effectif; il y a bien des postes, enfin, dont nous n'avons pas le détail, que nous ne pouvons ainsi comparer avec les valeurs actuelles. Force nous est donc de réserver notre jugement et de noter seulement ce chiffre comme une estimation *approximative* et *possible*.

A. DE WITTE, *Histoire monétaire des comtes de Louvain*, 1900, t. III, etc. Il y a plusieurs manuscrits importants. Nous ne les citons pas, ne faisant pas ici une étude *ex professo* de ce sujet.

(1) *Revue belge de numismatique*, 1871, 3e sér., t. III, p. 186.

(2) *Richelieu et la monarchie absolue*. Paris, 1884, t. II, p. 165.

* * *

Les comptes personnels de « Monsieur de Molembais » ne sont pas les seuls renseignements contenus dans le registre que nous analysons. Louis du Bus n'y a pas continué ces sortes de comptes, et nous en ignorons le motif, mais nous trouvons sur d'autres feuillets, des comptes de la succession de ce même Louis du Bus et diverses autres estimations intéressantes, qui se rapportent à une date un peu plus rapprochée et dont plusieurs semblent relatifs à la gestion de la ville de Condé. Signalons une série de comptes et notes relatifs à des travaux agricoles de 1625 à 1634.

La gestion de Louis du Bus, pour M. de Molembais, et celle pour la ville de Condé ont donc l'une et l'autre des fragments dans ce registre.

Les pièces concernant la succession de Louis du Bus, bailli de Condé, décédé le 9 juin 1639, comprennent un état des « dettes passives que plusieurs personnes demandent aux héritiers »; un « mémoire des frais déboursés par B. Petit, exécuteur du testament de feu Louys du Buz escuier, bailly de Condé trespassé le jeudy à 4 heures du matin le 9 de juin 1639 (1) »; un inventaire, du 11 juin, de ce qui fut trouvé « avec Mademoicelle du Buz, dedans le scriban de feu Monsr. du Buz son père, en diverses layettes »; ce sont des pièces de

---

(1) Payé pour les frais des funérailles célébrées dans l'église collégiale le jour de sa mort, 166 fl. 3 s.

monnaies estimées en florins, ce qui présente un intérêt réel pour les cours du change (1), etc. (2).

Les comptes agricoles relatifs aux travaux d'ensemencement et de récoltes de 1625 à 1654 demanderaient une étude spéciale, que nous ne pouvons entreprendre ici; mais il y a dans quelques comptes de produits des indications de prix qui méritent de fixer l'attention.

Dans ces diverses pièces, il y a donc quelques chiffres à cueillir; nous donnons en note les plus précis comme contribution à cette histoire du prix encore à peine ébauchée (3).

---

(1) En voici quelques extraits :

33 ½ souverains d'argent à 3 florins la pièce.

Un patacon à 2 fl. 8 s.

30 patars à 1 fl. 10 s.

40 philippes à 104 fl.

(2) Mons. Polydore at eu de la maison mortuaire les bestiaux cy après denommés :

Deux vaches à lait pour 88 fl. la pièce.

Une jument, 168 fl.

Deux pores à 18 fl. la pièce.

Un bœuf gras à 162 florins.

(3) Dans la succession du Bus : Argenterie. Sept cuillères d'argent ont pesé 9 onces six esterlins, taxé à 52 patars l'once, porté à 23 fl. 13 pat. par billet du 27 novembre 1640, signé Isidore Hannequenne, orfèvre à Mons. Sur ces expressions et mesures, cf. Van Heurck, *Traité historique des monnaies*. (Bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit.)

La coupe d'argent doré pesant 13 ½ onces à 4 ½ florins l'once, portée à 60 fl. 15 s. par billet signé Stephan Botermans, orfèvre à Bruxelles.

Comptes divers : Vendu au marché de Condé, 9 razières de seigle à 13 fl. 10 la razière; sur quoi il faut déduire pour le port au marché, 27 s., pour le mesurage, 4 s. 6 d.

* * *

Si minces que soient encore ces données, dont nous ne voulons pas tirer de conclusion d'ensemble, elles servent au moins à donner un aperçu de quelques détails du train de vie de l'époque; rien ne se perd en histoire et les petites pierres servent à construire même les beaux édifices.

Il me reste à exprimer ici mes remerciements au propriétaire de cet intéressant manuscrit, le baron Raoul du Sart de Bouland, gouverneur du Hainaut. Puisse son exemple faire venir à la lumière beaucoup de documents encore ignorés, enfouis trop jalousement dans les archives privées, qui recèlent encore tant de trésors. Le présent document ne concerne guère que des faits de la vie privée (1); n'est-ce pas la vraie histoire sociale, la moins connue encore, mais qu'il importerait tant de bien connaître?

---

(1) Il est très peu d'allusions à des faits d'ordre public. Le 2 août 1604, M. du Buz est envoyé à Gand par Son Excellence trouver « M. d'Ayala, ambassadeur pour Leurs Altesses en France », mais il n'est fait mention que des frais du voyage.

MSH 02385

NEH JUL 15 1994

D 394 B73

Brants

Quelques notes des comptes d'un gentilhomme au XVIIe siècle.

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
0041390423

MAY 18 1927

END OF
TITLE